



**Bonny David, Jelk Guy-Noël**

Remotiver les jeunes Fribourgeoises et Fribourgeois de 16 à 20 ans pour des activités sportives et culturelles

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 16.08.21

DICS

**Dépôt**

Avec le confinement de 2020, puis les mesures sanitaires de cette année, la pratique du sport a été stoppée de façon brutale pour de nombreux jeunes et sociétés. Les sports d'intérieur ou en salle, encore plus que les activités en plein air, ont subi de plein fouet ces temps d'arrêt imposés pour des raisons compréhensibles.

Durant cette période d'interruption, des sociétés sportives ont multiplié d'astuce pour se conformer aux mesures sanitaires et poursuivre aussi bien que possible les activités sportives à l'image du multiple champion de judo, M. Jean-Claude Spielmann qui a poursuivi, tant bien que mal, avec motivation et conviction, dans le cadre du dojo de Marly, des entraînements ciblés avec ses jeunes judokas.

Les pratiques sportives sont perçues comme un facteur d'intégration et de sociabilité important pour les jeunes. Ces derniers, lorsqu'ils pratiquent leurs activités sportives favorites, se rassemblent dans un contexte, en général, sain et encadré par des entraîneurs compétents et ne se retrouvent pas à « zoner ». Ce contexte a été malheureusement absent durant de nombreux mois et cela, principalement, pour les jeunes de 16 à 20 ans.

C'est, selon nous, la tranche d'âge de 16 à 20 ans qui a été le plus touchée par les contraintes sanitaires en ne pouvant pratiquement pas poursuivre leurs activités sportives. Et, dans de nombreux sports, il est constaté, aujourd'hui, que bien des jeunes de cet âge n'ont pas repris le chemin de l'entraînement.

Pour cette raison, nous demandons au Conseil d'Etat s'il a une stratégie afin de donner envie aux jeunes âgés entre 16 et 20 à prendre ou à reprendre une activité sportive ?

Serait-il possible, afin de remotiver rapidement tous ces jeunes de 16 à 20 ans, de proposer encore au cours de cette année 2021, en semaine et sur inscription, une journée spéciale de « découverte des sports » pour les jeunes gymnasiens et en apprentissage en leur permettant de pratiquer, par exemple, une activité le matin et une autre l'après-midi auprès d'une ou deux sociétés sportives dans le canton ?

La question est similaire pour la culture (musique, art théâtral, etc.). Quelle est la stratégie du Conseil d'Etat à ce sujet ?

Est-il aussi envisageable d'organiser cette journée spéciale avec une ouverture à la culture ?

Le temps presse pour remotiver ces jeunes et nous remercions, par avance, le Conseil d'Etat pour sa réponse.

—